1 mars 2014 - Conseil de sécurité - Situation en Ukraine - Intervention de M. Gérard Araud, représentant permanent de la France auprès des Nations unies

Madame la Présidente.

Depuis le début de la crise actuelle, la France a œuvré à une solution qui permette la stabilisation de l'Ukraine. Une Ukraine démocratique, respectueuse des droits de toutes les communautés et membre de la grande famille européenne. C'était le sens des efforts de médiation conduits par les Ministres des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, de Pologne et de France. C'était le sens de l'accord du 21 février auquel à l'époque la Fédération de Russie avait d'ailleurs refusé d'apporter son soutien.

Il ne s'agit pas aujourd'hui d'une querelle géopolitique d'une autre époque. Il ne s'agit pas aujourd'hui d'exiger de l'Ukraine que ce pays choisisse entre l'Est et l'Ouest. Ce serait contraire à toutes les valeurs qui ont fondé l'Union Européenne, dont l'existence repose précisément sur le refus de revenir à des pratiques d'un autre âge qui ont conduit notre continent à deux désastres en un siècle.

L'autorisation donnée par le Conseil de la Fédération de Russie de déployer des troupes en Ukraine pourrait se révéler, si elle était suivie d'effets, une menace pour l'intégrité territoriale de ce pays et serait un développement dangereux pour la paix.

Dans la crise ukrainienne, la France s'efforcera de trouver une solution politique qui serve les intérêts du peuple ukrainien et préserve l'intégrité territoriale et la souveraineté du pays. Nous appelons donc toutes les parties à la retenue et à faire preuve de responsabilité. Nous demandons aux autorités ukrainiennes de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la paix civile, la coexistence entre les communautés, relever le pays et tenir compte des préoccupations de la Fédération de Russie. Nous attendons de tous les voisins de l'Ukraine qu'ils l'aident dans ces tâches difficiles.

La France et l'Union Européenne se tiennent prêtes à contribuer à un règlement pacifique de la crise. Le Président de la République française a appelé à une action rapide et coordonnée de l'Union Européenne, qui sera prise lors du Conseil des Affaires étrangères du 3 mars prochain.

Je vous remercie.

En savoir plus sur l'Ukraine.

